



Carmignac Portfolio Family Governed fête son troisième anniversaire

Investissez dans les valeurs familiales.

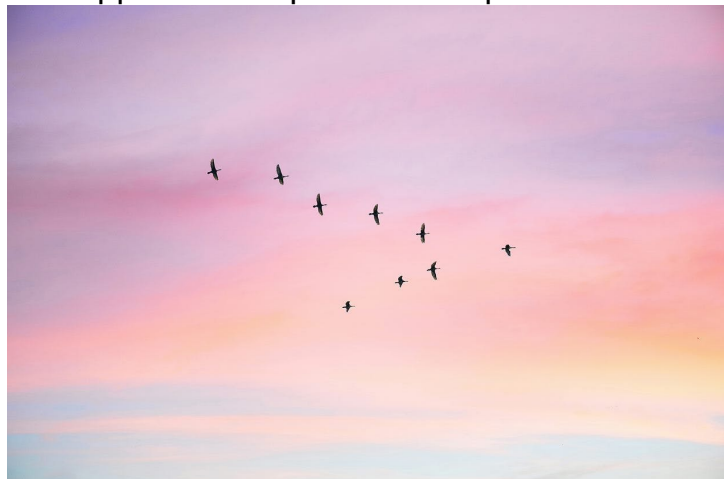
Publié

1 Août 2022

Longueur

🕒 4 minute(s) de lecture

Une approche unique des entreprises familiales



Choisir les entreprises familiales se révèle être une thèse d'investissement robuste. En effet, **les intérêts des actionnaires et des dirigeants se retrouvent alignés**, ces derniers étant personnellement impliqués.

D'un point de vue financier, nous observons que **les entreprises familiales obtiennent par ailleurs de meilleurs résultats que les entreprises non familiales au fil du temps en raison de l'implication de leurs dirigeants**, ce qui renforce la santé de l'entreprise à travers une motivation et un engagement plus solides.

Carmignac Portfolio Family Governed s'appuie sur une analyse unique des entreprises familiales. Pour ce faire, nous avons créé notre **propre outil propriétaire, la base de données Carmignac 500**, qui filtre un univers de sociétés familiales en utilisant une approche spécifique. À cela s'ajoute une analyse qualitative afin de vérifier la participation familiale. Carmignac 500 bénéficie d'une série de données sur une longue période. **Cet historique riche de 15 ans de rendements des entreprises familiales nous permet d'identifier les facteurs contribuant à la performance de celles-ci**. Nous prêtons particulièrement attention à la différence entre la gestion et la propriété d'une société. Bien que la propriété soit un élément important, nous pensons que le niveau de contrôle permet de mieux évaluer le degré de participation de la famille.

[Recevoir plus d'informations sur le Fonds](#)

Pourquoi investir dans des entreprises familiales ?

50%

Surperformance

En Europe, les entreprises familiales ont surperformé les entreprises non familiales de +50% sur le marché boursier au cours des 15 dernières années.

14%

Meilleure rentabilité

La rentabilité financière des entreprises familiales atteint 14%, contre 12% pour les autres entreprises.

3x

Entreprises moins endettées

Elles ont un niveau d'endettement 3x plus faible que les entreprises non familiales.

Source : base de données propriétaire « Carmignac Family 500 »

Une approche responsable conforme à notre vision de long terme

Carmignac Portfolio Family Governed illustre notre engagement et notre expérience en matière d'investissement responsable. Notre approche unique nous permet de **nous concentrer sur les entreprises faisant preuve d'une solide gouvernance.**

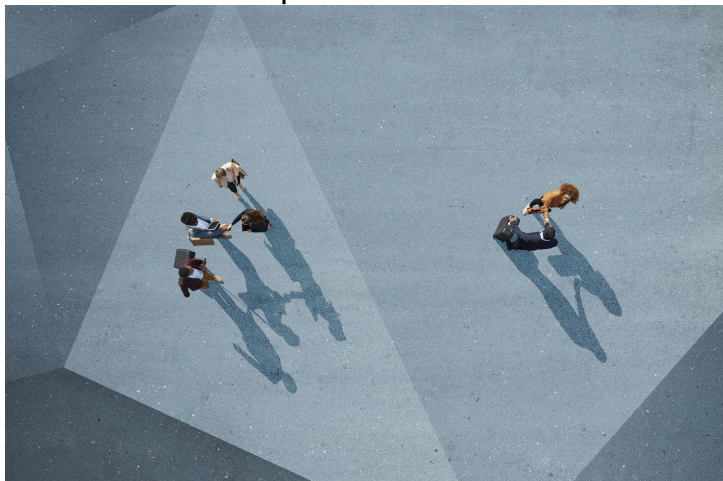
Nous prenons en compte la **contribution environnementale et sociale des entreprises au travers des priorités définies par les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.** Chez Carmignac, nous avons identifié neuf ODD comme « investissables », ce qui signifie que les entreprises dans lesquelles nos Fonds peuvent investir sont capables de soutenir les avancées vers l'atteinte de ces objectifs à travers leurs produits et services. En ce sens, **Carmignac Portfolio Family Governed a pour objectif durable** d'investir plus de 50% de ses encours dans des sociétés dont plus de 50% des revenus proviennent de biens et de services alignés positivement sur au moins un des neuf ODD « investissables » par Carmignac : (1) Pas de pauvreté ; (2) Faim « zéro » ; (3) Bonne santé et bien-être ; (4) Éducation de qualité ; (6) Eau propre et assainissement ; (7) Énergie propre et d'un coût abordable ; (9) Industrie, innovation et infrastructure ; (11) Villes et communautés durables ; et (12) Consommation et production durables.

Investissez dans les valeurs familiales

Carmignac Portfolio Family Governed se concentre sur les entreprises familiales avec qui nous partageons des valeurs communes : la perspicacité humaine, l'esprit entrepreneurial et l'engagement actif.



Un fonds thématique reflétant nos valeurs



Nous nous concentrons sur les entreprises familiales avec qui nous partageons des valeurs communes **la perspicacité humaine, l'esprit entrepreneurial et l'engagement actif**. Le fait d'être nous-mêmes une entreprise familiale nous permet de mieux comprendre et anticiper la stratégie de la direction des sociétés.

Carmignac bénéficie d'une histoire forte, et 30 ans d'expérience en matière d'investissement nous ont appris à être vigilants. La gouvernance étant une dimension essentielle des entreprises familiales, notre analyste dédiée à cet aspect est un atout majeur lors de la phase pré-investissement, mais aussi pour le suivi des valeurs en portefeuille.

Dans le cadre de nos efforts pour avoir une contribution positive sur la gouvernance, l'actionnariat actif est également très important chez Carmignac. Notre politique d'engagement nous permet d'identifier les domaines d'amélioration sur lesquels l'analyste gouvernance, à travers un dialogue avec la société, tente d'apporter des changements.

Pourquoi s'intéresser aux entreprises familiales ?

[lien vers l'article](#)



Ceci est un document publicitaire à destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique. Veuillez vous référer au KIID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. " Carmignac " est une marque déposée. " Risk Managers " est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le DICI (Document d'information clé pour l'investisseur). Le prospectus, le DICI, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le DICI doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le DICI avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfm.be. En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part. Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF.